

20 août 2018

## Vannes. Port de plaisance : 265 mètres de pontons neufs



De gauche à droite : Jean-Paul Benon, directeur du port de Vannes, Michel Le Bras, directeur de la Compagnie des ports du Morbihan, Nadine Ducloux, adjointe au maire chargée du tourisme et David Robo, maire de Vannes sur l'un des nouveaux pontons. (Le Télégramme/Bertrand Le Bagousse)

La compagnie des ports du Morbihan, gestionnaire du port de Vannes depuis un an, a procédé au remplacement de 265 mètres de pontons au niveau de la capitainerie. Les catways ont également été rallongés. Quant aux opérations de dragage, elles devraient commencer fin 2018.

Un an après avoir reçu de la ville de Vannes l'exploitation et la gestion du port, la Compagnie des Ports du Morbihan tient ses engagements. Pour améliorer le confort d'amarrage, 265 mètres linéaires de pontons ont été remplacés fin juin (soit un tiers de l'ensemble des pontons du port de plaisance) au niveau de la capitainerie sur les rives droite et gauche. Les nouveaux pontons sont en macaranduba, un bois exotique imputrescible. Leur franc-bord est plus élevé pour faciliter le débarquement et les réseaux d'eau et d'électricité sont également neufs avec de nouvelles bornes de distribution et un ampérage monté à 16 ampères.

« On a profité de ce changement pour rapprocher les pontons du quai, rive droite. On a gagné un peu moins de deux mètres. On a également mis en place une nouvelle passerelle face au skatepark et des catways plus longs ». Le coût total du chantier s'élève à 297 000 €. Cette dernière initiative va permettre de transférer des « habitables » de la rive droite à la rive gauche ce qui libérera des places pour les visiteurs lorsqu'ils partent en croisière... Il faut savoir que les escales des bateaux visiteurs totalisent près de 5 000 nuitées par an, précise Michel Le Bras, directeur de la compagnie des ports du Morbihan.

« Les nuitées étaient en légère hausse fin juin et début juillet, puis on a connu un ralentissement, mais il y a du monde le week-end », dit Jean-Paul Benon, directeur du port de Vannes. Une réflexion est en cours pour pouvoir proposer un parking de longue durée aux plaisanciers qui partent en croisières plusieurs jours...

### 50 000 m<sup>3</sup> de sédiments à draguer

Concernant le désenvasement du port, la compagnie des ports réalisera les dragages fin 2018. L'avant-port et le port de plaisance devraient être débarrassés de leur épaisse couche de sédiments pour la Semaine du Golfe 2019. Le dragage du port est un enjeu principal. Environ 50 000 m<sup>3</sup> de sédiments (15 000 m<sup>3</sup> pour le port de plaisance et 35 000 m<sup>3</sup> pour le chenal et le port de commerce) seront extraits du bassin à flot et de l'avant-port pour rétablir les hauteurs d'eau originelles (2,40 m dans le bassin à flot), faciliter la navigation dans le chenal et l'accès aux pontons des vedettes. La totalité de ces sédiments seront dirigés vers la lagune de Tohannic.

(\*) Le port de plaisance de Vannes copte 285 postes d'amarrage. Près de 240 bateaux bénéficient d'un contrat annuel et plus de 300 personnes sont inscrites en liste d'attente pour une place à l'année.